

L'impact de la mondialisation sur le Marché du travail, émigration des femmes dans les pays du Maghreb

Melle Khadija BOUTKHILI

Introduction :

Les pays du Maghreb ont connu de profondes mutations qui ont bouleversé leur économie, et ont reflété les choix politiques des gouvernements de ces pays et aussi l'évolution politique économique internationale¹.

Depuis leur indépendances , les pays du Maghreb ont cherché à mettre en valeur leurs avantages économiques pour améliorer leur position occupée dans la division internationale de travail à travers la mise en œuvre du textile². D'autre part, les modèles de croissance qu'elles ont adoptés ; n'ont pas démontré leur aptitude à créer les conditions d'un développement durable.

De nombreux chercheurs estiment que le bilan de la mondialisation qui affecte nos économies et nos sociétés est nuancé. Cependant ; certains pays, secteurs ou catégories de personnes ont pu en bénéficier. Mais cette situation a engendré des inégalités socio-économiques croissantes - entre les pays concernés et une certaine régression en termes de développement humain. C'est pourquoi, un appel s'est fait entendre en faveur d'un renforcement de l'Etat pour compenser les effets négatifs du marché, assurer une distribution équitable des ressources et défendre les intérêts des groupes marginalisés de la société³.

L'impact de la mondialisation sur l'emploi en général et l'emploi des femmes en particulier est jugé très négatif à cause de leur statut socio – économique inférieur , qui les place automatiquement dans le groupe le plus défavorisé et le plus vulnérable de la population.

¹ - Donetella Giubilaro, « les migrations en provenance du Maghreb et la pression migratoire : situation actuelle », cahiers de migrations internationales , BIT,1997 ,N°15 ,p.15.

²- M. Benlahcen Telmçanie et S.Tahi , « Nouvelles dynamiques territoriales et intégration des pays du Maghreb à l' Union Européenne », in International conférence on « trade ,currency Unions and Economie intégration » ,Canada May 17-20 2002.

³- http://www.ecdpm.org/lome/3ed_fr.htm

Aussi ; les mutations fondamentales des sociétés maghrébine , a profondément pénalisé les contenus humains de la migration, raison pour laquelle, de nouveaux acteurs apparaissent avec d'autres comportements économique et culturels⁴.

Il faut noter à ce propos que les circonstances qui favorisaient le traitement des femmes dans le marché de travail expliquent en lui même leur migration.

I- Impact de la mondialisation sur le marché de travail féminin :

Depuis le Sommet mondial, les pays de Maghreb ont restructuré plus activement leurs économies; ils se sont davantage diversifiés, se sont préparés et prêtés à une libéralisation accrue des échanges et ont laissé plus de latitudes aux initiatives privées⁵,

Les programmes d'ajustement structurel ont touché le marché de l'emploi . Depuis le milieu des années quatre-vingt , et suite à la réforme structurelle et à la forte baisse de l'activité économique , les marchés du travail ont connu un ralentissement dû aux restrictions et aux réductions affectant en particulier le travail des femmes.

- Quelques indicateurs économiques fondamentaux du Maghreb.

	Algérie	Maroc	Tunisie
Populations en 2000(en millions)	31,2	28,2	9,5
Population en 2010 (en millions)	39,0	33,6	11,4
PIB en 2000(milliards de US)	46,9	35,6	19,8
Croissance de PIB 1996-2000(en) %	5	4,2	5,5
Inflation 1990-2000(en%)	20,4	4,8	4,5
Taux de	33	19	15,6

⁴ - Gildas Simon, « La migration maghrébine 25 ans après », in Espace ,Population ,sociétés ,1996-1,p30.

⁵ -<http://www.ilo.org/public/french/employment/strat/publ/fwsd.htm>

Chômage 1999 en%			
Déficit Budgétaire /PIB1999en %	1,9	2,5	2,7
Dette extérieur en 2000(e %du PIB)	60	52	53
Service de la dette extérieure /exportation 1999 (en %)	38,6	25	16

Source : office National des statistiques, Algérie ; direction de la statistique ,Maroc ; Institut National de la statistique ,Tunisie ⁶.

I-1 : position des femmes dans le marché de travail :

Le ralentissement de la croissance économique , les modifications du marché du travail avec en particulier l'accroissement de la population en âge d'activité , qui ne s'est pas accentuer en général par un accroissement parallèle de l'emploi , l'amorce de déséquilibres dans le financement des systèmes de protection sociale ,dûs notamment à la hausse du chômage⁷ ..

De manière générale, et en tout état de cause, la probabilité du chômage est relativement forte chez les femmes plus que les hommes; en ce qui concerne le type et la qualité des emplois qui leur sont offerts .

Avec l'introduction du plan de stabilisation et d'ajustement structurel sous la direction du FMI, les conditions de travail des femmes au Maghreb ont changé . C'est certain que ces pays ont vécu une large et vaste intégration des femmes dans le marché de travail , qui a entraîné une augmentation parallèle du chômage masculin .

I- 1-1- chômage :

⁶ - <http://www.ilo.org/public/french/employment/strat/publ/fwsd.htm>

⁷ - Georges Tapinos , « Les migrations maghrébines dans la nouvelle problématique de l migration internationale » , Séminaire su la migration internationale , Rabat ,6-7 Juin 1996

Les pays du Maghreb sont caractérisés par une croissance économique très modeste, instable et même non conforme à leur potentialités. Ce déficit de croissance par exemple au Maroc qui était de 2,36% dans l'exercice de 1990-2000, et suivi d'une augmentation de la population, a conduit à une aggravation continue de chômage et de la pauvreté⁸.

La proportion des femmes dans la population active est très différente de celle des hommes. Ainsi, au Maroc, elle représente environ de 33 pour cent de celle des hommes; en zone urbaine est seulement 18 pour cent des hommes en zone rurale. Néanmoins, celle des femmes ayant suivi des études supérieures est élevée.

Toujours au Maroc, près d'un tiers des travailleurs ou des cadres scientifiques et intellectuels au milieu urbain sont des femmes. Celles qui ont un niveau moins d'instruction trouvent moins de débouchés (et, souvent, ne sont pas déclarés au chômage⁹).

Emploi, salaires et prix :

Emploi (année 2001) (Population âgée de 15 ans et plus)	Urbain	Rural	Ensemble
Taux d'activité	46,0	58,9	51,3
Hommes	73,5	84,2	77,9
Femmes	20,1	33,5	25,5
Taux de chômage	19,5	4,5	12,5
Hommes	18,0	5,6	12,5
Femmes	24,7	1,6	12,5
Salaires	1-07-199		1-07-200
S.M.I.G (Salaire horaire en Dh)	7,98		8,78
S.M.A.G (Salaire journalier en Dh)	41,36		45,50
Indice du coût de la vie (milieu urbain) (385 articles; base 100 en 1989)	2000		2001
Indice	157,3		158,3
Variation annuelle en %	1,9		0,6

département de la prévision économique et du plan : direction de la statistique au Maroc

⁸ - Le PNUD a classé en 2000 le Maroc en 112ème position sur 174 pays, le Maroc se positionne ainsi dans le peloton de queue du groupe des pays à développement humain moyen est resté en dessous de la moyenne de PVD et pays arabes, in Maroc : Document de stratégie 2002-2006 : http://europa.eu.int/comm/external_relations/morocco/csp/02_06_fr.pdf

⁹ - <http://www.ilo.org/public/french/employment/strat/publ/fwsd.htm>

Pour les femmes, le fléchissement du taux d'activité est dû au retrait ou à l'ajournement d'entrée dans la vie active de certaines franges de la population féminine. Ceci dénote l'existence d'une population inactive latente¹⁰.

Le taux du chômage dans les trois pays du Maghreb oscille entre 15 et 20%, Les taux de chômage révélés par le recensement en Tunisie de 1994 sont respectivement de 15% pour les hommes et 17,2 % pour les femmes. En 1994, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes¹¹,

En plus, la composante féminine de la population a particulièrement ressenti l'augmentation du chômage au cours des dernières années, c'est ce qui signifie une exposition plus grande du milieu social à la conjoncture économique négative¹².

En ce qui concerne la participation de l'écart entre les hommes et les femmes au monde du travail ; est jugé frappant. En Algérie, Sur les millions de femmes en âge de travail, il n'y en a aujourd'hui que 610 000 environ qui occupent effectivement de poste de travail, soit un taux d'activité global de 13,2 %. Et pour des raisons autant sociologiques qu'économiques (le taux de chômage global avoisine les 30 %), le taux réel d'activité des femmes est faible. Alors que les femmes ne représentent pas ici, plus de 5 % de la population active. Et le taux d'activité des femmes est très différent et même inégal d'une région à l'autre, avec des très nets écarts entre villes et campagnes¹³.

I-1-2 : la structure sectorielle de l'emploi féminin :

Le nouvel ordre économique a entraîné une ségrégation sexuelle dans le monde du travail. Dans la plupart des cas, les femmes étaient assignées aux tâches reproductives et les hommes se chargeaient des activités productives. Ainsi, la nature même des activités et la rémunération étaient différentes selon les sexes, toutefois, leur position varie d'un secteur à l'autre.

¹⁰ - <http://www.statistic.gov.ma/activrep30.html>

¹¹ - <http://www.retelifith.it/ee/host/maghreb/htm/magh6.htm>

¹² - <http://www.eurplace.org/orga/cife/femmes.html>

¹³ - <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc02/FDOC9487.htm>

I-1-2-1 : Dans l'agriculture:

Dans le secteur agricole, les mesures de modernisation de l'agriculture nécessaires visant à augmenter la productivité et les exportations, ont conduit à des suppressions d'emploi et à une diminution de phénomène de sous emploi¹⁴.

Le travail agricole est souvent apparu comme un prolongement du travail domestique, c'est pourquoi qu'il a été attribué aux femmes par "nature"¹⁵.

Ce secteur englobe le cinquième des femmes qui travaillent, le statut professionnel de celles-ci est largement minorisé du fait qu'elles ne représentent que 5,6 % de l'ensemble des exploitants, 7,5 % des salariés permanents, 37,3 % de la main-d'oeuvre saisonnière, alors qu'elles sont considérées dans leur majorité comme "des aides familiales" et représentent 64,3 % de l'ensemble des deux sexes. Celles-ci sont souvent les épouses des chefs d'exploitation, réalisant autant de travail agricole qu'eux sinon plus. Cette situation résulte de l'exode rural, plus fréquemment masculin, qui oblige les femmes à s'occuper des activités agricoles à la place de leur mari émigré en ville ou à l'étranger¹⁶.

Ces taux sont néanmoins altérés par les différences régionales pour les ouvrières agricoles, elles se trouvent concentrées dans N'ayant que marginalement accès à la formation et à la vulgarisation agricole, avec des taux d'analphabétisme plus élevés dans le milieu rural, le niveau de formation technique de ces travailleuses agricoles, plus que pour la population active agricole masculine, reste très faible¹⁷.

I-1-2-2 Dans le secteur industriel:

Pour l'industrie textile les filatures catalanes employaient autant de femmes que d'hommes.

Au Maroc et en Tunisie, le secteur du textile représente l'un des piliers de l'économie de ces deux pays. Son importance est mesurée en termes de sa contribution

¹⁴ - Donetella Giubilaro, « les migrations en provenance du Maghreb et la pression migratoire ... » op.cit ,p39.

¹⁵ -<http://www.helsinki.fi/science/xantippa/wef/wef213.html>

¹⁶ - Cristina Giudici, « les femmes face au projet migratoire », in colloque international « Femmes et migrations en Méditerranée » Nice ,18-2 Juin 1997 .)

¹⁷ - <http://www.retelilith.it/ee/host/maghreb/htm/magh6.htm>

dans le total des exportations et en tant que pourvoyeur d'emploi. Ce secteur constituait en l'an 2000 respectivement 24%et 41% des exportations total du Maroc et de Tunisie , et concentrait 50% de la main d'œuvre du secteur manufacturier en Tunisie et 40%au Maroc¹⁸.

Le dit secteur accapare en Tunisie plus de 40 % de la main-d'oeuvre féminine, la majorité écrasante, 35,2 %, travaillent dans le sous-secteur des industries du textile de l'habillement et du cuir. La sous qualification de cette main-d'œuvre favorise son recrutement à bas salaires, et la non- stabilité de l'emploi

en revanche En Algérie les femmes sont , faiblement représentées dans l'industrie (11 % des emplois¹⁹),

Le statut professionnel dominant des 70 % des travailleuses dans ce secteur est celui de l'ouvrière permanente ou souvent occasionnelle travaillant pour le compte d'un patron. Celles qui travaillent indépendantes et à leur propre compte, représentent environ de 20 % des travailleuses du secteur, dont 0,6 % sont réellement des chefs d'entreprises, et plus de 19 % représentent des artisanes très précaires²⁰.

I-1-2-3 : Dans le secteur tertiaire:

Dans le secteur tertiaire, la présence féminine est relativement importante . Des femmes qualifiées, sont des cadres supérieurs ou dirigeantes de l'administration publique sont en augmentation²¹, et détiennent 21 % de la main-d'oeuvre féminine, dont la majorité se répartit entre agents d'exécution (45,79 %), agents de maîtrise (40,85 %). Les femmes cadres ne constituent ainsi qu'une minorité de moins de 14 %²².

En Algérie, les femmes actives sont principalement enseignantes (pour 38 % des emplois dans ce secteur d'activité), techniciennes de santé (44,5 %), employées d'administration (18 %) et, dans une moindre proportion, cadres moyens (11,8 %) ou supérieurs (7,2 %). l'agriculture (3,8 %) et le commerce (4,6 %) et sont pratiquement absentes des métiers de la police et de l'armée²³.

¹⁸ - Adama Konate, « La trajectoire économique des pas du Maghreb », in conjoncture, Novembre 2002,p.4.

¹⁹ <http://www.retelifith.it/ee/host/maghreb/htm/magh6.htm>

²⁰ - ibidem

²¹ - Cristina Giudici, « les femmes face au projet migratoire »,op.cit

²² - ibidem

²³ <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc02/FDOC9487.htm>

La proportion de femmes aux postes administratifs et de direction a progressivement augmenté, mais la façon dont se déroule la carrière des femmes empêche souvent leur avancement aux plus hauts postes .

Au niveau des agents de maîtrise, les femmes sont généralement placées dans des secteurs non stratégiques. Ces désavantages initiaux sont souvent aggravés par le fait que les femmes sont coupées des réseaux, officiels et officieux, qui sont si essentiels pour avancer au sein des entreprises.

Le nombre des femmes entrepreneurs a décuplé , en passant de 400 à 4000, , dont les femmes issues des grandes écoles nationales et internationales de gestion et de commerce ²⁴ .

I-2 : discriminations dans le marché de travail

Dans les pays du Maghreb, comme dans beaucoup d'autres pays, la faible participation des femmes au marché du travail résulte de la discrimination pour des raisons liées au sexe.

L'organisation du travail salarié qui exclu les femmes , là où l'absence de prestations sociales et de la législation du travail qui les protégeant²⁵ , rendent leur situation pénible .

I -2-1 :- pénibilité de travail féminin :

La surcharge de travail est particulièrement accentuée dans le milieu rural et agricole, l'emploi du temps quotidien des femmes est nettement chargé en comparaison de celui des hommes, quels que soient l'age et le statut dans la famille.

La journée moyenne du travail des femmes dans les ménages agricoles est de 10 heures et dépasse les 12 heures pour certaines régions .

Ce sont les femmes qui, dans le ménage, ont l'emploi du temps le plus chargé alors qu'environ 1 % seulement est consacré au travail salarié. Cet horaire est supérieur de 2,84 h en moyenne à celui des époux; quant aux filles de ces ménages, avec 6 h de travail quotidien elles ont, par rapport aux fils, un surplus horaire de 3,92 h.

²⁴ -http://francophone.net/AFI/revue/articles/2000_307.htm

²⁵ - Angeles Ramirez , « La valeur du travail : insertion dans le marché de travail des immigrées marocaines en Espagne »,in REMI (15), 1999p.16.

Dans le secteur privé, les ouvrières agricoles travaillent, quant à elles, un minimum de 12h par jour²⁶. et un grand nombre des femmes ne se déclarent pas à la sécurité sociale.

I-2-2 un marché du travail plus exigeant pour les femmes :

Le niveau d'instruction et de formation des travailleuses est un des paliers les plus importants qui va déterminer non seulement le type d'emploi mais les conditions de travail. La situation familiale joue aussi un rôle très important puisque c'est au sein de la cellule familiale que la force de travail se reproduit²⁷.

En effet les femmes Maghrébine souffrent de diverses formes de discrimination, à la fois juridique et culturelle . Ces deux éléments vont se conjuguer pour donner une configuration particulière aux exigences de l'emploi des femmes dans les différentes catégories professionnelles. Les professions dominées par les femmes sont toujours moins valorisées, moins protégées, moins organisées et davantage soumises à une exploitation physique, sexuelle et économique que les professions dominées par les hommes.

Malgré les efforts déployés par les gouvernements pour éliminer la discrimination et promouvoir l'égalité de chances et de traitement, les pratiques qui mènent à l'exclusion sociale, à la marginalisation et même à la persécution sont encore très répandues, comme le cas des caractéristiques qui sont le résultat d'une discrimination antérieure (comme l'analphabétisme qui résulte d'une mise à l'écart du système éducatif²⁸).

le taux d'analphabétisme des femmes demeure encore bien élevé dans un pays où l'enseignement est devenu obligatoire, On compte plus de 27,5% d'analphabètes parmi les femmes active, contre 22,9 % analphabètes parmi les hommes actifs.

Dans l'agriculture et le milieu rural, les analphabètes représentent 69,2%, même chose pour le secteur informel là où travaillent les couches inférieurs comme 'indépendantes', elles représentent 56,1 % .

Il est lieu de remarquer une légère amélioration les dernières années, en ce qui concerne l'abandon scolaire qui demeure important pour les jeunes filles rurales, le bas niveau d'instruction les confine dans des emplois saisonniers et donc précaires ou dans des travaux exécutés à domicile (agriculture, artisanat) et souvent peu ou pas rémunérant²⁹.

La discrimination en matière de salaires peut se traduire par une différence de salaire, mais elle prend le plus souvent la forme de prestations supplémentaires, de

²⁶ - <http://www.retelifith.it/ee/host/maghreb/htm/magh6.htm>

²⁷ -ibidem

²⁸ -<http://www.ilo.org/public/french/employment/strat/publ/fwsd.htm>

²⁹ - <http://www.retelifith.it/ee/host/maghreb/htm/magh>

primes, d'allocations ou de formes d'indemnisation non monétaires comme le logement ou la nourriture.

Les professions «féminines» sont en général moins prestigieuses, et une rémunération et un statut inférieurs ainsi que de moindres possibilités d'avancement y sont attachés par rapport aux professions «masculines»

En effet, il faut rappeler que dans la plupart des cultures, les femmes sont habituées à être placées à «l'arrière-plan». Dans les systèmes fondés sur la différenciation des genres, les hommes ont le plus souvent des privilèges sociaux, économiques, politiques³⁰.

II - Les conséquences sur l'émigration féminine :

Avec la globalisation de l'économie, les flux migratoires se sont accentués à travers le monde, le profil de la population maghrébine immigrée en Europe a beaucoup changé au cours des deux dernières décennies, il tend notamment vers une structure par sexe et par âge équilibré,

Dans ce nouveau contexte, le nombre des femmes migrantes à la recherche d'un emploi s'est considérablement accru.

Selon Rhadika Coomaraswamy la rapporteuse spéciale de l'O NU sur les violences faites aux femmes, «le manque de droits reconnus aux femmes est le premier élément à l'origine tant des migrations que la traite des femmes.

L'absence de structures économiques, politiques et sociales donnant aux femmes des chances égales dans le monde de travail a contribué à la féminisation de la pauvreté qui, à son tour, a provoqué une féminisation des migrations, les femmes quittant leur foyer pour rechercher des solutions économiques viables³¹.

En même temps qu'on observe un accroissement du nombre des femmes, on constate également un changement de profil de ces femmes migrantes. Mais ce qui est essentiel, c'est simplement l'intégration de ces femmes au marché de travail dans les pays d'accueil afin qu'elles s'adaptent et s'intègrent dans la vie active de la société.

³⁰ - <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc02/FDOC9487.htm>

³¹ - Georgina Vaz Cabral, "Les formes contemporaines d'esclavage dans six pays de l'UE: Autriche, Belgique, Espagne, France et GB" Institut des hautes études de la sécurité intérieure, Paris

II -1 : Féminisation des migrations :

En 1990 dans le monde entier, on, estimait à 57 millions le nombre des femmes vivant à l'étranger. C'est-à-dire 48% de la population migrante mondiale³².

L'émigration économique féminine à destination notamment des pays de l'UE est devenue un phénomène visible , dans cet espace , la femme maghrébine immigré , au même titre que l'homme investit le champ économique dans les pays d'accueil.

A partir des années quatre vingt , un phénomène de féminisation des migrations s'est développé et a atteint des proportions sans précédent dans l'histoire des migrations .

Les femmes maghrébines ont commencé à immigrer vers les pays d'Europe dans les années 1970 ,d'abord ,dans le cadre du regroupement familial pour rejoindre et vivre avec leurs conjoints qui ont immigré ,de façon isolée, à la recherche d'un travail et d'une source de subsistance,ensuite ,et à leur tour, elles ont immigré seules ,entre 20 et 40 ans ,toujours dans la même perspective, fuir les problèmes de chômage et retrouver du travail³³ .

II-1- 1 : Migration de la femme dans le cadre du regroupement familiale :

Pour les Marocains, l'arrivée des femmes et des enfants à travers le regroupement familial est une particularité et constitue un phénomène de très grande importance en raison de ses implications Socio -démographique et économique³⁴.

Le regroupement familiale prévu et stipulé dans les conventions bilatérales de main d'œuvre occupe aussi une grande importance dans certains pays comme la France où , par exemple , la part des effectifs féminins dans la population totale marocaine est passé de 26,7%en 1975 à 39% en 1982 et où le nombre d'Algérienne venant s'installer à la faveur du regroupement familial entre les mêmes échéances est dix fois supérieur à celui des hommes .

Si l'émigration dans le cadre du regroupement familial avait des causes essentiellement culturelles , l'émigration féminine autonome a des causes fondamentalement économiques.

³² - <http://www.retelifith.it/ee/host/maghreb/htm/magh6.htm>

³³ -, <http://www.migration.ma/mig/6prog/orat/hafi/expo.htm>

³⁴ - Mohamed Mghari, » La migration maghrébine vers l'Europe » in <http://www.antiracime.be/repor-tcoll/23-3dmaroc.pdf>

II-1 -2 – L’émigration autonome :

Dans les conditions Socio –économiques actuelles des pays du Maghreb , l’émigration à l’étranger est perçue comme le seul canal pour l’amélioration des conditions de vie et l’ascension sociale .

Le phénomène concerne plus la femme marocaine et s’est développé à partir principalement de la deuxième moitié de la décennie 80 . les femmes migrent de plus en plus en leur qualité d’entités économiques autonomes et non ça charge des migrations de sexe masculin .

ces femmes souhaitant améliorer leurs conditions de vie arrivent dans les pays d’accueil à la recherche d’un travail³⁵

Permis de séjour délivrés aux femmes maghrébines entre 1994et 1999

Nationalité	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Algérie	540	484	517	612	681	916	1043	1211
Marocaines	8180	8844	12010	14641	17660	23722	27960	34349
Tunisienne	3733	3117	3783	4346	5193	6866	782	8827
Total	12453	12445	16310	19599	23534	31504	36832	44387

source : statistiques du Ministère de l’intérieur 2000

L’effectif des migrantes a été multiplié par 3,5 entre 1992 et 1999 . pour les Marocaines , et même, il a plus que quadruplé³⁶ .

Cette émigration concerne , en plus des femmes divorcées et même des femmes mariées qui laissent leur mari pour contribuer à l’économie familiale à partir de l’‘étranger’³⁷ .

³⁵ - Mohamed Mghari, « La migration maghrébine vers l’Europe » in <http://www.antiracime.be/repor-tcoll/23-3dmaroc.pdf>

³⁶ -Mohamed Khachani , « La femmes Maghrébine dans l’espace économique des pays d’accueil », in http://www.iussp.org/Brasil/2001/s20/s27_P08_kachani.pdf

³⁷ - Mhamed Lazaar , « la migration internationale marocaine : aspects récentes » Annuaire de l’Afrique du nord ,tome XXXIV,1995,CNRSp999.

II -2 intégration des femmes immigrés dans le marché de travail des pays d'accueil :

Quand on parle des changements qu'apporte l'immigration dans la vie des femmes, il est impératif de se souvenir de l'un des facteurs les plus importants de ce changements, l'insertion dans le marché de travail³⁸. qui devient plus explicite et direct

La participation économique et social de la femmes immigrée était ignorée. Aujourd'hui, les femmes actives étrangère représentent 5% de l'ensemble des femmes actifs en France³⁹.

II-2-1 : le travail domestique :

Ce type de travail concerne une grande partie de la population active féminine et c'est le seul secteur d'activité où la part des femmes est supérieur à celle de hommes⁴⁰, où elles restent confrontés à l'exploitation et à la violence. Un des problèmes majeurs auquel se heurtent les femmes maghrébines est celui du chômage. La méconnaissance de la langue et la faible qualification des femmes maghrébines expliquent, en partie, leur difficulté à trouver un emploi. Même les personnes les plus diplômées et les plus qualifiées ont des difficultés à trouver un emploi du fait de leurs origines.

Le risque de chômage est plus important pour les jeunes maghrébines immigrées. Seules les femmes naturalisées sont un peu plus avantagées du fait de leur statut. Les femmes maghrébines qui n'ont pas la possibilité de fréquenter les écoles dans le pays d'accueil n'ont quasiment aucune chance de trouver du travail.

Si elles y parviennent, leur arrivée en Europe conduit souvent à un déclassement prononcé et durable, vu les conditions du marché du travail actuel. Cette impossibilité d'accéder à un emploi empêche tout développement sur le plan personnel⁴¹.

³⁸ - Angeles Ramirez , « La valeur du travail l'insertion dans le marché de travail des immigrées marocaines... »,op.cit ,p.16.

³⁹ - Pinar Hukum et Didier le Saout , « les femmes migrante et la condition d'activité » , in Migration Etudes , N°104,Janvier 2002 ,p.3.

⁴⁰ - Angeles Ramirez , ibidem ,p17.

⁴¹ - Mhamed Lazaar , Ibidem

II-2-2 : Le travail extérieur :

Le taux d'activité féminine diffère d'un pays à l'autre , ces taux sont plus élevés dans les pays d'immigration récente ou l'immigration féminine est jeune individuelle et autonome et dans les pays ou les nouvelles générations investissent le marché de travail .

Maghrébine de 15 ans ou plus ,actifs et taux d'activité par pays

Nationalités	Hommes			Femmes			Les deux sexes		
	Total	Actifs	Taux	Total	Actifs	Taux	Total	Actifs	Taux
Algériens	229 620	140 105	61,1	206 456	74 889	36,3	436 076	214 994	49,3
Marocains	217 171	144 000	66,3	199 669	60 255	30,2	416 840	204 255	49,0
Tunisiens	77 679	56 784	73,1	20 702	20 702	36,7	134 034	77 486	57,8
Total	524 470	340 889	65,0	426 827	155 846	33,7	986 950	496 735	50,3

Source :enquête
de l'emploi de
Mars 2000

La femme maghrébine représente près du tiers des actifs maghrébins en France 31,37%. Ce taux est sensiblement plus élevé pour les Algérienne 34,83% comparées aux Marocaines 29,50% et aux Tunisiennes 26,72% ⁴².

Les marocaines se concentrent dans un nombre d'emplois appartenant à la frange la plus marginalisée du marché d'emploi.

Dans la communauté de Madrid la plupart de ces immigrants travaillent comme vendeurs et comme travailleurs non qualifiés dans d'autre service ⁴³.

⁴² - Mohamed Khachani , » La femmes Maghrébine dans l'espace économique.... » op.cit

Conclusion :

Tant que la mondialisation résultant de la libéralisation des marchés offre de nouvelles opportunités de croissance. Et pour que cette croissance soit durable, nous qualifions d'important que chacun et chacune puisse en tirer profit. C'est pourquoi que l'économique et le social doivent aller de pair et par conséquent doivent se renforcer.

En un mot et pour conclure et à propos de travail de la femmes , nous recommandons ce qui suit :

- Appliquer les conventions internationales garantissant l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes;
-
- Combler le fossé creusé entre les textes de lois qui régissent le statut de la femme et la réalité dans les pays du Maghreb .
- Epauler la femme afin de lever sa souffrance de l'injustice et de la marginalisation.
- Déployer des efforts en matière de généralisation de l'enseignement en faveur de la femme et de lutter contre l'an alphabétisation
- Promouvoir le statut juridique et politique de la femme.
- Promouvoir l'entrepreneuriat féminin et insister sur le rôle que peut jouer le cadre associatif à travers les organisations des femmes comme les associations des femmes chefs d'entreprises.
- Insister sur l'aspect humaniste dans les relations internationales.

La tâche est immense, mais le défi n'est pas impossible à le relever pour instaurer un nouvel ordre international basé sur l'équité et la justice entre les nations.

⁴³ Palo Pumas feranndez , » L'immigration de l'espace en un pays d'immigration « ,in REMI ,volume 9-N°1 1993